tionnaire au Canada. Sur quoi a-t-il fondé une telle accusation? Rien dans son discours d'hier ne nous en donne la moindre idée. Peut-on sérieusement prétendre que le gouvernement du pays ne connaissait pas ou ne connaît pas les objectifs de certains groupes, d'un groupe en particulier, qui accordent la primauté à la violence organisée?

On a fait valoir que la loi sur les mesures de guerre ou des dispositions contenues naguère dans le Code criminel auraient dû être appliquées bien avant le recours qui y a été fait voici deux semaines. Je vous demande s'il y a au Canada quelqu'un qui, dans les responsabilités qu'il assume, a manifesté plus de vigilance devant la menace pesant sur notre pays que l'actuel premier ministre du Canada qui, dès l'instant où il a accédé au pouvoir, en fait avant même son accession au pouvoir, a discerné le genre de fédéralisme qu'il considérait comme souhaitable et réalisable dans ce pays? Quelqu'un d'autre a-t-il énoncé d'une manière aussi précise la formule susceptible de préserver l'unité de notre pays, une unité qui reconnaîtrait le droit de chaque partie du pays d'avoir sa personnalité propre aux points de vue ethnique, culturel ou politique dans le cadre de la Confédération?

Je suis en mesure de dire qu'il n'est possible de faire état d'aucun argument concret de nature à étayer l'opinion selon laquelle le premier ministre ou le gouvernement auraient fait preuve de négligence dans l'exercice de leurs fonctions. J'estime que personne n'a défini nos ambitions nationales avec plus de force et de conviction que l'actuel premier ministre. Je vais encore plus loin: j'estime que, dans ces heures graves, personne n'a fait preuve plus que lui de leadership, un leadership qui en a imposé tout naturellement au leader de l'opposition, à l'ensemble des sénateurs, à la majorité des députés de l'autre endroit, à la grande majorité du peuple canadien et, comme je m'en suis rendu compte dimanche dernier, à l'opinion publique étrangère. Les témoignages de tous les coins du monde expriment sans exception de l'admiration pour les qualités de chef démontrées par le premier ministre dans cette situation difficile.

Je pose la question: y a-t-il eu quelqu'un dans notre pays, bien avant que ces événements ne se produisent, pour parler des dangers, exposer dans des conférences aux provinces, à tous les Canadiens, les dangers latents, les menaces à notre unité, la tolérance à montrer pour assurer et renforcer notre unité? Après mûre réflexion, nous admettrons tous que je ne surestime pas le rôle joué par le premier ministre à cet égard, et je n'exagère pas non plus la confiance que lui a témoignée le peuple canadien pour sa façon de faire face aux événements.

Le chef de l'opposition a dit:

Si le gouvernement avait pris des mesures énergiques, quand il est devenu évident que cela s'imposait, les funestes événements des deux dernières semaines n'auraient peut-être jamais noirci les annales canadiennes.

Eh bien, le gouvernement a fait preuve de fermeté, une telle fermeté que le pays tout entier, le monde entier et, en fait, notre Chambre ont applaudi l'attitude adoptée [L'honorable M. Martin.] par le premier ministre. Le chef de l'opposition déclarait en outre:

Le gouvernement n'était nullement au courant de la gravité de la situation ou il mentait lorsqu'il a prétendu, dans le discours du trône, que notre société était calme, paisible, tranquille, dénuée de toute cette violence immonde qui tourmente de nombreux autres pays d'Amérique.

En homme équitable, je suis persuadé que le chef de l'opposition aimerait revoir ce paragraphe. Notre société est exactement conforme à la définition du discours du trône, c'est-à-dire une société calme, paisible et placide. Elle ne reconnaît pas la violence organisée. C'est une société libre, tellement libre que nous avons tous été inquiets, tant le gouvernement que l'opposition, du caractère extrême des mesures que nous estimions devoir prendre par souci des libertés de nos concitovens. Le fait que certains aient recours à la violence, comme dans le cas de Pierre Laporte ou celui de l'autre rapt, ne porte pas atteinte au caractère ou à la nature de la vie canadienne au Québec ou ailleurs au Canada. Je suis persuadé que la grande majorité des Canadiens souhaitent que nous restions unis et que nous vivions libres dans un pays démocratique.

Le gouvernement était au courant de la situation, ainsi que le démontrent les observations faites par le premier ministre depuis deux ans. Ces circonstances étaient prévisibles par tout le monde et étaient connues de tous ceux qui ont suivi les événements se déroulant au Canada. Il est facile de dire maintenant ce qui aurait dû être fait à un moment précis, mais je me demande ce qui se serait passé si, par exemple, il y a un an et sans que se soient produits les derniers événements, le gouvernement avait eu recours aux mesures extrêmes qu'il a estimées nécessaires.

L'honorable M. Flynn: Je n'ai jamais laissé entendre cela.

L'honorable M. Martin: Si le chef de l'opposition le dit, j'accepte sa déclaration immédiatement.

L'honorable M. Flynn: Le leader du gouvernement a très bien contourné mon argument jusqu'à maintenant, mais ce que j'ai laissé entendre est que peut-être des mesures du genre que le gouvernement envisage présentement, conçues pour remédier à la situation même qui nous confronte à l'heure actuelle, auraient dû être élaborées avant que soit invoquée la loi sur les mesures de guerre. Vous connaissez nos réserves à ce sujet.

L'honorable M. Martin: J'accepte cette mise au point, et si le chef de l'opposition déclare que c'est ce qu'il voulait dire, alors c'est ce qu'il a voulu dire. Je me contente de signaler, comme on l'a fait à l'autre endroit lorsque la question a été débattue, que cela aurait exigé une mesure législative qui aurait entraîné un débat, et qui aurait soulevé toute la question de savoir—et je le dis aussi équitablement que je le puis—s'il aurait été possible à ce moment-là de prendre les mesures nécessaires qui ont été prises pour surmonter une grave situation qui confrontait le pays. C'est le genre de choses qu'il ne